Pérou : La Cour constitutionnelle ordonne la libération de Fujimori et déclenche une controverse

La Havane, 6 décembre, (RHC)- La Cour constitutionnelle du Pérou a ordonné mardi la libération immédiate de l'ancien président Alberto Fujimori, condamné à 25 ans de prison pour crimes contre l’humanité.

La décision prise par 3 des 6 magistrats en fonction et départagée par le président de la Cour, Francisco Morales, a déclenché une nouvelle controverse au Pérou.

Cette courte majorité a défié la décision de la justice supranationale, qui a ordonné à l'État péruvien de ne pas exécuter la décision initiale de la Cour constitutionnelle d'activer la grâce de Fujimori accordée en

décembre 2017 par le président néolibéral, Pedro Pablo Kuczynski, et annulée par le pouvoir judiciaire pour illégalité.

Carlos Rivera, avocat des familles des victimes des massacres pour lesquels Fujimori a été condamné, considère que la décision de cette instance est grave et inquiétante et que le gouvernement, qui a maintenu sa position d'accepter ce que décide la justice locale, devrait ignorer la résolution.

Maître Rivera a mis en doute la solidité juridique de la résolution et déclaré qu'elle "n'a ni queue ni tête" (elle manque de cohérence) et s'est dit certain que le système judiciaire supranational ratifiera le fait que Fujimori ne doit pas être gracié, tant qu'il ne remplira pas des conditions telles que la reconnaissance de sa culpabilité et la repentance, entre autres.

Source : Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/341395-perou-la-cour-constitutionnelle-ordonne-la-liberation-de-fujimori-et-declenche-une-controverse

Radio Habana Cuba